

Fiche de données de sécurité

Split

SECTION I - IDENTIFICATION

IDENTIFIANT DE PRODUIT : Split

CODE PRODUIT : 546000034-16AR

USAGE RECOMMANDÉ : Composé anti-cris

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Aucune connue.

NOM DE L'ENTREPRISE : Brodi Specialty Products Ltd.

ADRESSE DE L'ENTREPRISE : 3175 14th Avenue, Unit 1, Markham, ON L3R 0H1

TÉLÉPHONE DE L'ENTREPRISE : 877-744-0751

TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-255-3924

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION : Aérosols Catégorie 1

Irritant cutané : Catégorie 2 Toxicité spécifique des organes ciblés (exposition unique) : Catégorie 3 Risque d'aspiration : Catégorie 1

DÉCLARATION DE DANGER : DANGER : Aérosol extrêmement inflammable. Contenant pressurisé : peut éclater s'il est chauffé. Ça cause une irritation cutanée. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut être mortel s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

Ce produit contient le pourcentage suivant de substances chimiques de toxicité inconnue : N/A

PRÉCAUTIONS : Évitez la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'allumage. Interdiction de fumer. Ne vaporisez pas sur une flamme ouverte ou une autre source d'allumage. Ne percez pas et ne brûlez pas, même après utilisation. Protège-toi du soleil. N'exposez pas à des températures supérieures à 50°C/122°F. Lavez-vous bien les mains après la manipulation. Évitez de respirer des vapeurs ou des vaporisateurs. Portez des gants de protection et une protection oculaire. **SI C'EST SUR LA PEAU :** laver avec beaucoup d'eau. Si une irritation cutanée survient : consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Utilisez seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. **SI INHALÉ :** Évacuez la personne pour l'aérer frais et gardez une respiration confortable. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien. **SI ON L'AVALE :** Obtenez immédiatement de l'aide médicale d'urgence. Ne provoquez PAS de vomissements. Entreposez dans un endroit bien ventilé. Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, provinciaux et nationaux.

SYMBOLE :



DANGERS NON AUTREMENT CLASSIFIÉS : N/D

SECTION III – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS	POURCENTAGE
Heptane	142-82-5	10-30%
Propane	74-98-6	5-10%
Butane	106-97-8	5-10%
Aluminium	7429-90-5	1-5%
Distillats (pétrole), lumière hydrotraîtée	64742-47-8	1-5%
Informations sur le secret commercial : Une identité chimique spécifique et/ou un pourcentage de composition a été retenu comme secret commercial.		

SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SOINS

YEUX : Rincez prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si une irritation oculaire se développe : consultez un médecin ou faites attention.

INGESTION : Risque d'aspiration. Rincez la bouche avec de l'eau. Ne provoquez pas de vomissements à moins d'avoir reçu l'avis d'une autorité médicale. Gardez la tête sous les hanches si vous vomez. Consultez un médecin immédiatement.

INHALATION : Passez à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, administrez une respiration artificielle ou, en cas de perte de conscience, consultez immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

Split

PEAU : Lavez immédiatement avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Enlevez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ : Cause des irritations cutanées telles que rougeurs, brûlures et séchage/craquellement. Le contact avec les yeux peut causer irritation, rougeurs, larmes. Peut causer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central (SNC). Danger d'aspiration. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons lors de l'ingestion ou lors de vomissements peuvent causer une pneumonite chimique ou un œdème pulmonaire.

RISQUES CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Aucun inconnu.

NOTE AU MÉDECIN : Le traitement de la surexposition doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de la condition clinique. Danger d'aspiration. S'il est ingéré, le matériel peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonite chimique. Traitez-le de façon appropriée.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MILIEUX D'EXTINCTION : Produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse et eau en spray ou brouillard d'eau.

MILIEU D'EXTINCTION INADAPTÉ : Jet/jet d'eau.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Portez un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un dispositif facial complet fonctionnant en mode pression positive et des vêtements de protection corporelle pour lutter contre les incendies. Coupez toutes les sources d'allumage. Utilisez un vaporisateur d'eau pour disperser la vapeur et refroidir les contenants exposés au feu. Empêchez le ruissellement d'entrer dans les ruisseaux, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLES. Contenu sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 120 °F peut provoquer des éclatements. Tenez-vous à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes et d'autres sources d'allumage. Des contenants frais avec un vaporisateur d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone et divers hydrocarbures.

SECTION VI – MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Consultez la section VIII pour l'équipement de protection individuelle approprié.

DÉVERSEMENT : Contenir le déversement, éliminer les sources d'allumage et ventiler la zone. Empêcher les déversements d'entrer dans les égouts, les drains pluviaux et les cours d'eau naturels. Utilisez des matériaux non combustibles comme la vermiculite, le sable ou la terre pour les déversements plus importants.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer les déchets conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas déverser dans les égouts. Emballez le contenant et placez-le dans la collecte des ordures. Ne percez pas, ne l'incinerez pas et ne réutilisez pas le contenant.

STATUT RCRA : Les déchets sont probablement considérés comme D001 (déchets inflammables), selon la RCRA, cependant le produit doit être entièrement caractérisé avant l'élimination (40 CFR 261).

SECTION VII – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE : Évitez le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer de la brume ou de la vapeur. Portez l'équipement de protection individuelle approprié lors de l'utilisation de ce produit. Conservez dans un endroit frais et sec. Évitez la chaleur, les flammes ouvertes ou d'autres sources d'inflammation. Lavez-vous les mains après utilisation. Protège-toi du soleil. Conservez dans un endroit bien ventilé. N'exposez pas à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Ne percez pas et ne brûlez pas, même après utilisation. N'utilisez pas et ne conservez pas avec des oxydants forts.

AUTRES PRÉCAUTIONS : Restez hors de portée des enfants. Lisez et suivez les instructions sur l'étiquette du produit. Ils sont le meilleur guide pour utiliser le produit de la manière la plus efficace possible. L'étiquette vous donne aussi les précautions de sécurité nécessaires pour protéger votre santé.

INCOMPATIBILITÉ : Acides et bases forts, agents oxydants.

SECTION VIII – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

INGRÉDIENT DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
Heptane	500 ppm	400 ppm
Propane	1000 ppm	1000 ppm
Butane	Non établi	1000 ppm
Aluminium	15 mg/m3	1 mg/m3
Distillats (pétrole), lumière hydrotraitée	Non établi	Non établi

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE / VENTILATION : Une ventilation/échappement local peut être nécessaire dans des espaces confinés.

Fiche de données de sécurité

Split

PROTECTION RESPIRATOIRE : Portez une protection respiratoire à la vapeur organique approuvée NIOSH/MSHA si vous êtes utilisée dans des espaces confinés et mal ventilés.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Lunettes/lunettes de protection et gants résistants aux produits chimiques.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES : Lavez-vous bien les mains avec du savon et de l'eau après utilisation.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Épais spray argenté

ODEUR : Solvant.

SEUIL D'ODOR : N/D

pH : N/D

POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION : N/D

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION : N/D

POINT D'ÉCLAIR : N/A

TAUX D'ÉVAPORATION : N/D

INFLAMMABILITÉ (solide/gaz) : Aérosol extrêmement inflammable.

LIMITES SUPÉRIEURES/INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ :

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE : N/D

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ : N/D

LIMITE EXPLOSIVE PLUS BASSE (%) : N/D

LIMITE EXPLOSIVE SUPÉRIEURE (%) : N/J

PRESSION DE VAPEUR (MM Hg) : N/D

DENSITÉ DE VAPEUR (ARÉ=1) : N/D

DENSITÉ RELATIVE (H2O=1) : 0,86 - 0,91 @ 77 °F (25 °C)

SOLUBILITÉ (IES) : Non soluble dans l'eau.

COEFFICIENT DE PARTITION : N-OCTANOL/EAU (KOW) : N/D

TEMPÉRATURE D'AUTOALLUMAGE : N/D

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : N/D

VISCOSITÉ : N/D

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Aucune connue.

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable dans des conditions normales de stockage.

RÉACTIONS POTENTIELLES DANGEREUSES : Aucune connue.

CONDITIONS À ÉVITER : Températures supérieures à 122 °F (50 °C) et sources d'allumage. Évitez les matériaux incompatibles.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Acides et bases forts, agents oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Stables dans des conditions normales de stockage.

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES : **Heptane** (142-82-5) : DL50 (oral, rat) > 15000 mg/kg; LD50 (Dermal, Lapin) > 3160 mg/kg; LC50 (Inhalation, rat, 4h) 103 mg/L. **Propane** (74-98-6) : LC50 (Inhalation, rat, 4h) 658 mg/L. **Butane** (106-97-8) : LC50 (Inhalation, rat, 4h) 30957 mg/m³. **Distillats (pétrole), lumière hydrotraitée** (64742-47-8) : LD50 (oral, rat) 5 g/kg; LD50 (Dermal, Lapin) 2 g/kg; LC50 (Inhalation, Rat, 4h) 5 mg/L.

VOIES D'ENTRÉE : Yeux, Ingestion, Inhalation, Peau

YEUX : Peut causer irritation, rougeur, larmes.

INGESTION : Risque d'aspiration. L'ingestion de produit peut entraîner des vomissements; l'aspiration (respiration) de vomi dans les poumons doit être évitée, car même de petites quantités peuvent entraîner une pneumonite d'aspiration.

INHALATION : Cause somnolence, étourdissements, maux de tête, nausées, perte de conscience, dépression du système nerveux central (SNC).

PEAU : Cause une dégraisse localisée, une irritation, peut être absorbée par la peau avec des effets systémiques.

ÉTAT MÉDICAL AGGRAVÉ : Troubles cutanés et respiratoires préexistants.

RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ : Cause des irritations cutanées telles que rougeurs, brûlures et séchage/craquement. Le contact avec les yeux peut causer irritation, rougeurs, larmes. Peut causer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central (SNC). Danger d'aspiration. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons lors de l'ingestion ou lors de vomissements peuvent causer une pneumonite chimique ou un œdème pulmonaire.

RISQUES CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Aucun inconnu.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : OSHA : Pas d'ACGIH : Pas de NTP : Pas de CIA : 3 - Non classifiable AUTRE : CA Proposition 65

Fiche de données de sécurité

Split

SECTION XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ : Ce matériau est toxique pour la vie aquatique. **Heptane** (142-82-5) : EC50 (*Daphnia magna*, 48h) 1,50 mg/L.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Les composants de ce produit ne sont pas biodégradables.

POTENTIEL BIOACCUMULATIF : Aucune information supplémentaire disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL : N/D

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES : Aucun inconnu.

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer les déchets conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas déverser dans les égouts. Emballez le contenant et placez-le dans la collecte des ordures. Ne percez pas, ne l'incinerez pas et ne réutilisez pas le contenant.

STATUT RCRA : Les déchets sont probablement considérés comme D001 (déchets inflammables), selon la RCRA, cependant le produit doit être entièrement caractérisé avant l'élimination (40 CFR 261).

SECTION XIV - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Aerosols, Ltd. Quantité.

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1

NUMÉRO : UN1950

GROUPE D'EMBALLAGE : N/D

EXPÉDITION AÉRIENNE

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Aérosols, inflammables.

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1

NUMÉRO : UN1950

GROUPE D'EMBALLAGE : N/D

TRANSPORT MARITIME :

VESSEL (IMO/IMDG)

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ : Aérosols.

CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1

NUMÉRO : UN1950

GROUPE D'EMBALLAGE : N/A

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX DE L'EAU : Polluant marin.

SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

STATUT TSCA : Tous les produits chimiques sont inscrits ou exemptés.

CERCLA (LOI SUR L'INDEMNISATION ET LA RESPONSABILITÉ DES RÉPONSES GLOBALES) : Aucun.

CATÉGORIES DE RISQUES SARA 311/312 : Risques physiques et sanitaires

INGRÉDIENTS À DÉCLARER SARA 313 : Aluminium (fumée ou poussière) (7429-90-5).

RÈGLEMENTS D'ÉTAT : Proposition 65 de la Californie : AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, dont le plomb, dont l'État de Californie sait qu'il cause le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction. Pour plus d'informations, consultez www.P65Warnings.ca.gov. **Heptane** (142-82-5) : Inclus dans les inventaires provinciaux de substances dangereuses, les listes de droits de connaissance et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : CA, IL, MA, NJ, PA, RI. **Aluminium** (7429-90-5) : Inclus dans les inventaires provinciaux de substances dangereuses, les listes de droits d'information et/ou les listes de qualité de l'air ou de polluants atmosphériques pour les États suivants : NJ, PA, RI.

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX : Aucune information disponible.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) : 40%

SANTÉ NFPA : 2

HMIS SANTÉ : 2

NFPA INFLAMMABILITÉ : 3

HMIS INFLAMMABILITÉ : 3

RÉACTIVITÉ NFPA : 0

RÉACTIVITÉ HMIS : 0

NFPA AUTRES : Aucun

PROTECTION HMIS : B

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARATION PAR : William Bell

DATE DE PRÉPARATION : 16/11/2015

Fiche de données de sécurité

Split

DATE DE RÉVISION : 02/10/2025

N/A = Non applicable; N/D = Non déterminé

AVERTISSEMENT : À notre connaissance, les informations contenues ici sont exactes. Cependant, il n'y a aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues ici. La détermination finale de la pertinence de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants. Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources actuelles et fiables; Cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude ou exactitude. Puisque les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination de ce produit échappent au contrôle du fabricant, celui-ci ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dépenses résultant d'une utilisation inappropriée du produit. Aucune garantie exprimée ou déduite concernant le produit décrit dans cette FDS ne doit être créée ou déduite par une quelconque déclaration dans cette FDS. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements spécifiques concernant le transport, la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit, qui peuvent ne pas être couverts par cette FDS. L'utilisateur est responsable de la pleine conformité.